

PETITION

De la Noblesse Française à l'Assemblée Nationale.

MESSIEURS,

LORSQUE nous nous décidons à vous faire connoître nos sentimens, lorsque nous vous soumettons nos justes réclamations, nous ne savons pas encore si c'est à nos concitoyens, si c'est à nos freres ou à nos ennemis que nous nous adressons.

Sommes-nous français ? Telle est la question que nous osons vous faire en ce jour.

Devons-nous être français ? C'est ce qu'il nous importe de savoir, et que vous ne devez pas nous laisser ignorer plus long-temps.

Si nous sommes Français, pourquoi nos possessions sont-elles dévastées ? pourquoi nos châteaux sont-ils incendiés ? pourquoi attente-t-on journellement à nos vies ? et pourquoi enfin, quand le tableau de nos malheurs vous est présenté, pourquoi vous refusez-vous à rendre des décrets propres à en arrêter le cours, et vous plaisez-vous au contraire, à prolonger nos maux, en paroissant en approuver la cause ?

Par quelle fatalité, de tous les citoyens sommes-nous les seuls privés de la protection des

loix ? Par quelle fatalité le reste des propriétés qui ont échappé aux mains destructives des brigands sont-elles encore envahies par vos décrets ?.... Quel attentat avons nous commis ? par où avons-nous démérité de la patrie ? quels sont donc enfin les crimes dont la noblesse de ce siecle s'est souillée, pour mériter d'être traitée avec tant de rigueur ?

La déprédation du trésor royal est-elle son ouvrage ? non sans doute, la noblesse ne reconnoît pas pour ses membres ces sangsues publiques sorties de toutes les classes, esclaves et agens du pouvoir arbitraire. Non, la noblesse ne les reconnoît pas, elle les a en horreur, et vous savez tous qu'elle à été la premiere à s'élever contre cette portion d'hommes dont les mains audacieuses cherchent toujours à s'emparer du pouvoir, dans quelles mains qu'il se trouve.... Et si les rejettons de quelque grande famille se sont souillés des crimes les plus bas, ce ne sont pas ceux qui éprouvent aujourd'hui des persécutions ... Non, nous les voyons au contraire, placés au rang des sauveurs de la patrie insulter à nos malheurs, et aiguiser sans cesse, par leurs discours incendiaires les poignards dont ils ont armé nos assassins (car les lâches n'oseroient se servir des nobles moyens pour assouvir leur haine.) ... Enfans dénaturés ... favoris ingrats ... expoliateurs effrontés .... despotes altérés de sang, parjures audacieux.... Tels sont ceux qui, aprés avoir long-temps pillé le trésor royal, se montrent aujourd'hui nos plus cruels persécuteurs. Tels sont les serpens nourris dans notre sein ..... que nous repoussons comme indignes de porter le titre de noble .... comme étant par leur crime l'opprobre de l'humanité. Comme devant être un jour enfin



dévoués à l'exécration publique, et à faire horreur aux générations futures .... et tandis que ces scélérats triomphent publiquement ... nous, Messieurs, nous habitans des provinces, qui avons partagé les malheurs publics, et qui les avons souvent adoucis chez plusieurs de vos concitoyens, mais nous qui, quoique ayant habité la cour, avons toujours conservé nos mains pures, pourquoi sommes nous persécutés, et pourquoi vous réunissez-vous à nos ennemis qui sont ceux de la nation ?.. oui, Messieurs ... à nos ennemis communs, pour nous accabler.

C'est ici que nous vous sollicitons de réfléchir un moment, dans le calme des passions, sur les idées que les maux que nous éprouvons font naître dans toute l'Europe.... L'assemblée nationale, disent les uns, est-elle chargée de venger les ministres outragés par la noblesse, qui la premiere présenta une barriere redoutable à leur projet despotique..... Non, disent les autres la France a offensé une puissance sa rivale, c'est elle qui par des voies secrettes conduit ces persécutions, espérant que la noblesse poussée à bout, repoussera la force par la force, qu'elle s'opposera aux décrets injustes qui la dépouillent de ses propriétés, et qu'ainsi la guerre civile plongera de nouveau cette monarchie dans le plus affreux des malheurs. Tous enfin s'accordent à prêter à vos intentions des motifs trop infames sans doute, pour que nous puissions y croire.... Telle est cependant l'opinion publique.

Mais quoi qu'il en soit, Messieurs, les ennemis de la nation ne seront pas satisfaits, ils ne verront plus la France couverte des armées de ses citoyens, s'entregorgeant mutuellement, et souillant de leur sang le sol qui les vit naî-

tre.... La noblesse pourroit sans doute offrir une résistance dangereuse.... Mais loin de nous de pareils projets.... et malgré nos malheurs, et malgré votre injustice nous ne démentirons pas ce noble courage.... cette magnanimité qui fait oublier les outrages... pour ne nous occuper que de la détresse, et des malheurs de la patrie. Non, nous ne chercherons pas à nous venger, et nous oublierons en faveur de cette patrie qui nous fut toujours chere, le droit que chaque homme libre a toujours eu de repousser la force par la force, de s'opposer à l'expoliation que des lois injustes voudroient faire sur ses propriétés.

Cette faculté consignée dans la déclaration des droits de l'homme, nous seroit sans doute acquise; puisque vous avez vous-mêmes consacré le principe, mais vous n'avez rien à redouter, nous saurons être grands et généreux, lorsque vous oubliez que pour être digne de la liberté, il faut savoir être juste.

Eh! quel motif pourriez-vous avoir pour croire que vous êtes dispensé de l'être envers nous?

Ferez-vous un crime à la noblesse d'avoir voulu conserver le droit de délibérer séparément dans les assemblées politiques de la nation, l'exemple du passé l'autorisoit sans doute à former cette prétention..... et peut-être les malheurs présens sont-ils la plus forte apologie de son opinion.

On a persuadé au peuple, pour nous rendre odieux à ses yeux, que nous ne voulions conserver ce droit que pour mettre des obstacles à la réforme des abus.... Mais vous, Messieurs, avez-vous pu croire à cette calomnie? vous qui avez lu nos cahiers, et qui les avez trouvé pres-

que tous conformes aux vôtres ; et d'ailleurs ne partagions-nous pas tous les maux qui pesoient sur la tête des Français ?

Pourrez-vous nous blâmer encore d'avoir joui des redevances féodales? non, vous ne le pouvez pas. Ces droits qui étoient notre patrimoine, ainsi que celui de beaucoup de membres des communes, existoient pour tous, sous la sauve garde des loix.... Si la noblesse a paru les regretter, elle n'a rien fait pour les conserver malgré vos décrets.... Eh! qui peut atteindre à ce degré d'abnégation qui donne le courage de se voir dépouiller en un jour d'une foule de jouissances utiles et agréables sans proférer la moindre plainte.

Mais dira-t-on qu'elle exerçoit ses droits avec trop de rigueur.... Il en étoit sans doute de ces ames féroces, ſourdes à la pitié, il en exiſtoit dans la noblesse. Mais nous vous le demandons, Messieurs, jugea-t-on jamais un corps par quelques-uns de ses membres. Consultez cette classe laborieuse dont les travaux pénibles fournissent aux premiers besoins de la société : interrogez-la, et elle vous dira si les seigneurs nobles ont été plus durs, plus inéxorables que ceux qui sont nés dans une autre classe; non sans doute, la noblesse n'a pas à redouter cette comparaison. Mais lui fera-t-on enfin un crime de ce que la plupart de ses députés ont résisté avec constance à la destruction de leur ordre... Eh! oui.... sans doute ils y ont résisté. C'étoit leur devoir... et pour l'avoir respecté, ils ne méritent pas moins l'estime et l'amour de la nation? Quel est l'honnête homme qui n'est pas attaché particuliérement à la société dont il est membre? Celui dont le cœur n'est pas susceptible d'éprouver ce sentiment, ne sera jamais un bon citoyen,

ni un bon ami. Car l'amour du corps dont on est membre est un sentiment généreux qui prend sa source dans ceux qui produisent les premières, et les plus précieuses vertus sociales, et si vous consultez vos cœurs, après en avoir repoussé toute prévention, vous avouerez avec nous, que dans pareille occasion vous vous feriez gloire d'offrir la même résistance, oui, Messieurs, et nous osons croire que vous vous persuaderez facilement que si la liberté publique est jamais en danger, les nobles qui ont paru les plus attachés à leur ordre, ne seront pas ceux qui offriront le moins de résistance à l'oppression. Et puisqu'il est donc vrai que la patrie ne peut se plaindre de nous, pourquoi serions-nous dépouillés et traités en criminels? Nous consentirons, s'il le faut, à abandonner nos propriétés honorifiques, (quoiqu'elles ayent une valeur réelle, une valeur que la plupart de nous avons acquise), s'il est décidé enfin que nos sacrifices doivent surpasser de beaucoup ceux des autres citoyens, nous en ferons l'hommage à la patrie... Mais protégez dumoins le reste de nos propriétés, au lieu d'en être les premiers et les plus dangereux expoliateurs. Soyez justes enfin, c'est la loi que l'éternel impose à tous les hommes, et plus particuliérement sans doute aux législateurs.

Semblables en cela à la divinité, ils doivent en avoir le premier, le principal attribut qui eſt celui de la justice; et si jamais cette vertu céleste étoit bannie de dessus la terre, ce seroit au milieu des représentans des Français qu'on devroit la trouver. Oui, Messieurs, sans elle les plus belles, les plus sublimes lois qui pourroient sortir de vos mains, seront flétries dans leur source, elles porteront toujours avec elles un signe de reprobation, et au lieu de vous acquérir l'immorta-

lité glorieuse à laquelle toute noble ambition doit tendre, vous en obtiendrez une sans doute, d'autant plus fâcheuse qu'elle survivra à tous les siecles; vous en obtiendrez une qui sera flétrissante. Car elle apprendra à toutes les Nations qui habitent et qui peupleront la terre, que les députés des Français chargés par le premier et principal article de leur mandat, de respecter les propriétés, y ont porté les atteintes les plus funestes, qu'ils ont manqué ainsi au premier, au plus sacré de leurs devoirs, excités par l'intérêt personnel, par la jalousie, et pour servir peut-être la haine de quelques individus.

Nous savons que les ennemis de la nation, et les nôtres qui foi t et feront toujours les mêmes, vous inspirent que dans ces circonstances, il faut accorder au peuple des campagnes la décharge gratuite des droits dont ils nous étoient redevables pour vous assurer en eux des défeufeurs de de la constitution (1).

(1) C'est une question de savoir si la destruction des droits féodaux est et sera avantageufe aux cultivateurs..... Il seroit facile de prouver que cette destruction sera la cause de la dépopulation de la France, et qu'un jour nos colons seront sans contredit plus malheureux qu'ils ne le sont à présent. Maintenant ils sont propriétaires, et la plupart deviendront à l'avenir Fermiers et Métayers de l'homme riche.... Celui-ci plaçoit ses fonds autrefois sur des terres en justice, et autres seigneuries, qui étoient les possessions les plus agréables, et fe gardoit après cela d'acheter des fonds de terre pour ne pas diminuer ses rentes, les droits de mutation, et enfin le nombre de ses vassaux.

Mais à présent qu'il n'a plus de vassaux, toutes ses idées se tourneront vers l'agrandissement de ses domaines, il pourchassera les petits possesseurs. Il tâchera d'éloigner ses voisins, et finira par être seul propriétaire des fonds dont il n'étoit ci-devant que seigneur.

Un pareil motif peut-il avoir accès auprès des législateurs ? oubliez-vous, Messieurs, qu'il n'est de constitution solide que celle qui a pour base l'équité et la justice ? oubliez-vous encore que ce qui n'est pas juste ne peut jamais être utile ? Appésantissez-vous sur-tout sur cette derniere idée.. voulez-vous faire une constitution qui rende les François heureux. Quelle soit établie de maniere que les honnêtes gens puissent l'aimer et la défendre; sans cela vous vous flatteriez en vain de mériter le titre de régénérateur. Car si l'homme injuste est le seul qui se félicite de vos décrets, alors l'édifice que vous aurez bâti aura ses fondemens dans le sable mouvant, puisque son seul soutien sera dans la main de celui qui sera le premier à le renverser, si son intérêt se trouve dans sa chûte.... mais faites des lois justes et sages, non des lois favorables aux brigands, des loix qui portent l'empreinte auguste

---

Qu'on ne dise pas que ce changement est impossible à opérer; quelques mauvaises années suffiront pour en donner une preuve frappante. Dans ces temps malheureux, les petits propriétaires sont forcés d'aller aux expédiens. Autrefois ils trouvoient du secours chez leur pasteur, chez leur seigneur, à présent le premier sera pensionné, le second n'aura plus rien qui le lie à lui. Autrefois ils vendoient à quelqu'autre petit propriétaire qui, avec une somme médiocre, faisoit l'acquisition comptant, & prenoit des termes éloignés pour completter le paiement; à l'avenir le riche n'aura plus de concurrent, il payera comptant & donnera plus que la valeur même. Et il finira ainsi par accaparer tous les fonds. Le propriétaire sera obligé de s'expatrier ou de se mettre aux gages de l'acquéreur. Et de ce nouvel ordre de choses, naîtra un système féodal plus cruel que celui qu'on vient de réformer, puisqu'à la longue tous ces colons se trouveront réduits à l'état de domesticité, bien différent sans doute de celui de propriétaire dans une terre de seigneur.

des législateurs vertueux, qui promettent le bonheur à l'honnête-homme, et fassent frémir les scélerats. Car vous aurez beau faire, vos lois seront toujours mauvaises, si elles ne produisent ce double effet........ Mais aussi, Messieurs, si elles sont telles que nous venons de les peindre.. si elles remplissent les vœux de gens sages et vertueux, et si elles rendent enfin les criminels mécontens, et par conséquent le crime difficile à commettre.. alors vous pourrez marcher avec assurance dans la carriere qui est ouverte devant vous, vous pourrez vous flatter d'avoir opéré une révolution qui fera le bonheur de la France, et qui sera glorieuse à jamais pour ses auteurs. Alors vous ne serez pas en peine de trouver des défenseurs pour votre ouvrage, tous les honnêtes gens se chargeront de cet emploi honorable, nous en serons les plus fermes soutiens, et tous verseront leur sang pour conserver ces lois précieuses; et n'ayant alors d'ennemis que ceux de la justice, vous n'aurez rien à redouter, l'épée d'un honnéte-homme fut toujours terrible aux brigands.

Qu'une noble ambition reprenne donc ses justes droits dans vos cœurs, que l'Europe apprenne que si vous avez erré, ce n'est qu'en cédant, sans vous en appercevoir, à des impulsions étrangeres ; mais que votre cœur est pur, que votre ame est droite, et que vous étes dignes enfin du glorieux titre des représentans de la premiere nation de la terre....que tous les scélérats frémissent en entendant prononcer votre nom. Il est temps de donner de grands exemples, il est temps de faire cesser les inculpations odieuses dont on vous couvre de toute part ; il est temps enfin que tout rentre dans l'ordre, et que le chef suprême de la nation paroisse occuper aux yeux

de l'Europe la place auguſte qui lui eſt destinée ; il est temps qu'on ôte de ses yeux, et de ceux de sa digne compagne, le calice plein d'amertume dont ils sont abreuvés l'un et l'autre depuis si long-temps ; il eſt temps enfin que le roi des Français soit heureux au milieu de son peuple, et que les nations revoient toujours en lui celui qui parmi les rois doit occuper la premiere place.

Quand vous aurez rempli ces devoirs sacrés, quand vous aurez, par une conduite sage, noble, franche et généreuse, fermé la bouche à vos détracteurs, proscrivez le régime féodal, puisque vous le croyez nuisible au bonheur des Français, nous y consentirons alors avec joie; Si notre chef et nos concitoyens sont heureux, & s'il en est encore qui désapprouvent la loi, à raison des conséquences, tous rendront justice aux vues pures des légiſlateurs, et nul n'osera leur en prêter d'indignes du noble emploi dont ils ſont revêtus. Mais pour mériter entiérement ces suffrages, il faut être juste en tout et pour tout, il faut que les droits réformés qui ont une valeur réelle, quelle qu'en soit la source, soient remboursés ; il en est sans doute de ces droits dont le principe est vicieux, que la tyrannie peut avoir établis, mais ce n'est pas nous ni nos peres qui en sont les auteurs. Leur établiſſement se perd dans la nuit des temps, et les descendans de ceux qui en furent les fondateurs n'existent plus, ou ne jouiſſent pas des fruits de cette premiere injustice. Pour nous, nous les avons acquis ces droits, sous l'autorité des loix, il en est pluſieurs parmi nous qui se sont engagés de payer une partie de leur valeur à leurs freres & sœurs.....d'autres les ont hypothéqués par des emprunts considérables ; ainsi ces droits réfor-

més sans indemnité, sont la caution de la fortune d'une foule de citoyens.

Ah ! Messieurs, si la haine contre la noblesse est véritablement enracinée dans vos cœurs, et que vous soyez enfin décidés à vous livrer entierement à ses impulsions...que du moins l'aspect affligeant des malheurs des citoyens, qui comptant sur l'effet des loix....qui bornés dans leur ambition, ont placé leur fortune à un intérêt légal, sur les propriétés dont vous nous dépouillez, faſſe quelque effet sur vous.......entendez leur plainte....écoutez leurs gémissemens, ils s'écrieront en s'adressant à nous....contemplez les enfans malheureux que nous avons élevé pour jouir d'une fortune honnête ; contemplez le désespoir auquel nous sommes réduits, à l'aſpect de la carriere douloureuſe qui s'ouvre devant ces innocentes victimes....nous nous étions livrés toute notre vie à des travaux pénibles, pour leur laisser une exiſtence honorable, et vous nous ravissez ce pain, fruit de notre industrie, ce pain arrosé si long-temps de nos sueurs & souvent de nos larmes.

Eh ! quel pourra être notre réponse à des reproches aussi touchants ; elle sera simple, elle sera malheureusement trop juste..., mais elle sera en même-temps déchirante pour nos cœurs, et completterà le désespoir de ces malheureuses victimes....nous leur dirons : lorsque nous vous avons emprunté, nous avons hypothéqué un bien que nous avons acquis nous mêmes, un bien qui étoit sous la sauve-garde de la loi...une nouvelle loi nous l'enleve, et rend notre malheur pareil au vôtre, adressez-vous aux légiſlateurs ; pour nous, il ne nous reſte aucune ressource. Nos enfants, ainsi que les vôtres sont deſtinés au même sort ; il ne nous reste enfin que le souvenir douloureux

d'une ancienne aisance, et le spectacle touchant de vos malheurs qui agrave beaucoup le nôtre: telle ſera notre réponſe....Et vous légiſlateur, qu'avez-vous à opposer aux justes reproches de tant de victimes? quelles seront vos excuses, si vous persistez jusques à la fin, à repousser les sentimens de votre conscience...Un jour viendra: oui, ce jour n'est pas loin, où vos ames déchirées seront sans cesse agitées par les remords les plus cuisants, les cris de tant de malheureux s'éléveront sans cesse contre vous, et attireront sur vos têtes la vengeance céleste; car il y a un Dieu: oui il y en en a un, philoſophe audacieux: il y en a un qui punit les crimes, & qui prépare des tourmens à l'homme injuste, des tourmens, même pour cette vie: oui... l'honnête-homme, il est vrai, est souvent persécuté; il marche la plupart du temps au milieu des poignards, & est sans cesse abreuvé de fiel et d'absinthe; mais son ame libre de tous remords, jouit d'un calme et d'une tranquillité qui, si elle étoit connue des méchants, seroit enviée par eux....,mais le méchant qui marche souvent au milieu des triomphes; mais l'homme injuste qui voit la plupart du temps ses crimes prospérer, et les hommes assujettis à sa domination, porte cependant toujours avec lui un ennemi qui lui crie d'une voix forte...... malheureux, arrête.....ne crois pas que tes forfaits te rendent heureux: ne crois pas atteindre jamais à ce but fantastique que tu t'es proposé.... Non..... je te suivrai par-tout.... Non, je présenterai sans cesse à tes yeux toute la noirceur de tes injustices.... et jusqu'à ce que tu sois livré à la justice sévère de celui dont tu te ris aujourd'hui.....; mais à qui le droit de punir est réservé.... jusqu'à ce que, dis-je, tu commence

à éprouver les tourmens éternels qu'il te destine ; je me charge d'être ton bourreau ; je me charge de ton supplice, et de venger même, de ton vivant, le sang et les larmes des malheureux. Si malgré les grandes vérités que nous osons mettre sous vos yeux, si malgré le tableau frappant que nous vous faisons du sort destiné au législateur injuste.... Vous persistez encore à l'être envers nous...... Ne soyez pas du moins inexhorables pour nos créanciers qui sont vos freres. Nous osons dire qu'ils méritent encore plus d'égard que les créanciers de l'état que vous avez mis avec raison sous la sauve-garde de la loyauté françoise ; mais quelle est la nature de leur créance..... ils ont prêté à celui qui ne pouvoit sans votre aveu, hypothequer la fortune nationale.... Ils ont prêté ; mais il en est plusieurs qui ont profité des circonstances malheureuses et des embarras du gouvernement, pour placer leur argent à un intérêt usuraire.... et les créanciers pour lesquels nous sollicitons votre justice, ont prêté à ceux qui pouvoient emprunter et hypothéquer des fonds protégés par la loi.... Ils ont prêté, et n'ont exigé que l'intérêt prescrit par cette même loi ; si vous donnez nos biens à une grande partie de la nation, il faut donc que la nation adopte au moins nos créanciers comme elle adopte ceux de l'état......... et ceux du clergé, ceux-ci étant parfaitement de la même classe que les nôtres, c'est à cet acte de justice de votre part que nous tenons le plus...., et si vous la rendez....nous oublierons peut-être les injustices dont nous serons les seules victimes... mais si vous persistez à croire qu'il suffit qu'une propriété quelconque soit vicieuse dans son principe, pour avoir le droit de l'envahir sans indemnité, pourquoi décrétez - vous d'une autre part que les charges, emplois, commissions que

vous avez détruites, & que vous allez détruire, pour avoir été établies par un abus d'autorité, et comme étant d'un usage véxatoire sur le peuple .... seront remboursées; faut-il du moins être conséquent .... mais non, Messieurs, soyez injustes, envers nous seulement; soyez inconséquens, nous ne vous en ferons pas un crime. Grands et généreux dans nos malheurs, la multiplicité des victimes n'eſt pas faite pour nous consoler, elle ne feroit au contraire qu'aggraver nos chagrins; ainsi payez les créanciers usuraires de l'état, remboursez la valeur des emplois et charges que vous allez réformer, nous vous louerons; mais au nom de ce qu'il y a de plus sacré dans la nature, au nom de tout ce qui peut attendrir les ames les plus dures, nous vous conjurons de ne pas repousser les créanciers malheureux de ceux d'entre nous qui, par l'effet de vos décrets sont devenus insolvables; ils ne sont pas nobles, et vous manqueriez votre but s'ils partageoient notre sort.

Devons-nous être Français? c'est ce qui nous reste, c'est ce qui nous importe à savoir.

Les foibles restes de nos propriétés seront-elles protégées par les lois.... pourrons-nous vivre en paix dans le sein de nos familles .... pourrons-nous enfin nous flatter qu'au milieu des communes nos jours ne ſeront pas attaqués impunément; parlez, Messieurs...., parlez, votre réponſe dictera notre conduite; ayez donc la générosité de nous dire franchement si le terme de nos persécutions est enfin arrivé.... car il n'est plus en notre pouvoir de les ſupporter.... Un mot.... et nous nous arrachons de nos foyers.... nous romprons s'il le faut les nœuds sacrés qui nous attachent à la patrie.... à l'amitié.... et nous irons chercher dans d'autres climats.... sous un

ciel plus heureux.... une nouvelle patrie.... des lois protectrices de tous les citoyens.... des hommes enfin..... Là nous conserverons sans doute un souvenir amer de nos malheurs.... et de vos injustices.... mais la France vers laquelle nous tournerons toujours nos regards attendris.... Mais la France si injuste envers nous.... sera toujours chere à nos cœurs, nous serons toujours prêts à aller défendre; et différens en cela des citoyens hérétiques émigrés dans le dernier siecle, notre bras ne servira jamais d'instrument aux conquêtes et aux victoires de ses ennemis.

Et vous, Français, dont on cherche à corrompre le cœur, et qu'on abuse si indignement, vous qui êtes témoins de nos malheurs..... après l'avoir été de notre courage à repousser les chaînes que des ministres vos ennemis, et encore plus ceux du roi, vouloient vous imposer.... soit que nous nous répandions dans toute l'Europe...., soit que nous formions une colonie, vous trouverez toujours auprès de nous.... un refuge....des amis... et peut-être un jour des protecteurs.

Et vous monarque vertueux, qui, du fond de votre palais oubliez quelquefois vos propres malheurs, pour gémir sur les nôtres.... Vous dont la bonté touchante n'eut jamais de pareille.... Vous qui réunissez enfin dans votre cœur toutes les vertus sociales, et qui méritez si bien d'être heureux.... Lorsque nous serons au moment de nous arracher du milieu d'un peuple dont vous voulûtes toujours la félicité.... Qu'il nous soit permis alors de vous offrir l'hommage de notre fidélité, de notre entier dévouement.... et de la vive douleur que nous éprouvons d'être forcés d'aller vivre sous d'autres lois que celles que vous ferez exécuter.

Ah ! si sous vos étandards, et vous ayant à

689

notre tête, nous nous arrachions de notre patrie, pour aller conquérir une contrée, où ainsi que nos peres, nous puissions établir un second empire des Francs..... l'assurance de vous conserver pour notre chef, l'espoir d'étendre la gloire du nom François nous consoleroit de nos peines, et nous fairions même embrasser ce parti avec joie... Mais nous partrions seuls.... Mais nous vous laisserons, peut-êrre, vous, et votre auguste famille dans les angoises... et la douleur... fatale idée qui nous afflige amèrement, et dont le triste souvenir, nous poursuivra sans cesse...... Nous partirons donc...... et nous vous quitterons..... descendant du grand Henri...... Mais dans quels climats que nous habitions...... mais dans quelle partie du monde où nous portions nos pas, nous vous serons fideles; et si vous, et le peuple dont vous êtes le chef, avez besoin de nos armes, Louis n'aura qu'à parler, et faire retentir au milieu de nous ce mot sacré..... de *Montjoie et Saint-Denis*..... ce mot que la noblesse Françoise n'entendit jamais sans trèssaillir de joie. Aussitôt que nos oreilles en seront frappées nous volerons auprès de lui.... et en répandant sous ses yeux jusqu'à la derniere goutte de notre sang, nous prouverons au peuple Français et à l'univers.... que nul ne peut surpasser, ni n'égala jamais la noblesse Française en loyauté, en amour, et en fidélité pour son Roi, et enfin en attachement pour le pays où elle trouva son berceau.